

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 novembre 2019

Convocation adressée le 5 novembre 2019 par le Directeur/Directrice de l'école.  
Le Conseil d'école s'est réuni le 12 novembre 2019 à 18H à l'école primaire de Darvoy  
Secrétaire de séance : Mme Deroin-Boucher

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Houdayer-Lebrun	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Touchet, Mme Canault, Mme Gaillot, Mme Delaunay, Mme Deroin-Boucher, Mme Salinas	Enseignantes
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	IEN
Mme Bourgeon	
ELUS	
Mr Lodenet, Maire de Darvoy	
Mr Ther, adjoint	
PARENTS D'ELEVES	
Mme Jubin, Mme Lamy, Mme Benech, Mme Mignan, Mme Cobret, Mme Broye	Elue titulaire
LE DDEN	
Mme Di Meglio,	

### Membres invités

Nom	Qualité

### Membres absents

Nom	Qualité
Mme Durand, Mme Chartin	Enseignantes
Mr Debruyne	Responsable du service jeunesse

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme Deroin-Boucher

#### Ordre du Jour

- Accueil des parents délégués au conseil d'école, tour de table et missions de chacun
- Informations concernant les temps périscolaires
- Effectif et répartition des élèves
- Projets menés à l'école, intervenants auprès des élèves
- Aide apportée aux élèves en difficulté
- Activités menées par l'USEP
- Révision et vote du règlement intérieur de l'école
- Informations sur la sécurité dans l'espace scolaire
- Travaux réalisés, en cours, à venir
- Associations partenaires de l'école
- Bilans financiers
- Questions diverses

#### **1 Accueil des parents délégués au conseil d'école, tour de table et missions de chacun**

Mme Houdayer-Lebrun remercie les membres présents de leur participation au premier conseil d'école de l'année scolaire 2019-2020. Un tour de table est effectué, chacun se présente et explicite sa fonction et ses missions.

Les élections de délégués de parents ont eu lieu à la mi-octobre. Une liste FCPE s'est présentée. Les 7 sièges à pourvoir sont pourvus et des remplaçants sont disponibles. Une hausse de la participation au vote a été observée.

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	259
Nombre de votants	135
Nombre de bulletins blancs ou nuls	3
Nombre de suffrages exprimés (S)	132
Taux de participation	52.12%

Le bureau s'est tenu comme à l'accoutumée avec urne et isolement dans l'entrée de la maternelle puis à l'extérieur pour toucher un maximum de familles. Les votes par correspondance restent les plus nombreux. Il est donné la possibilité maintenant (cf texte officiel) de ne mener les élections que par correspondance.

Mais compte tenu de la bonne participation et du bon fonctionnement de l'urne à l'extérieur cette année, il est convenu que le système de bureau de vote actuel est maintenu pour au moins une année supplémentaire.

## **2 Informations concernant les temps périscolaires**

Mr Debruyne n'étant pas présent, Mr le Maire répond à une question relative à la surveillance des enfants sur le temps du midi. Il précise qu'en effet un élève est sorti sur le temps méridien en prétextant un passage aux toilettes. Mais que depuis tous les portails sont bien fermés et que le seul point d'entrée et de sortie est le portail de la garderie désormais muni d'un visiophone.

D'autre part, il est rappelé qu'en cas d'urgence, tous les animateurs et enseignants ont une clé de portail pour une évacuation rapide.

## **3 Effectif et répartition des élèves**

Au 12 novembre, l'école compte 178 élèves. Deux départs : un déménagement dans une autre région et un départ vers une classe ULIS. Depuis la semaine dernière, un enfant voyageur a rejoint la classe de CM2 et le 18 novembre, la classe de PS gagnera un élève.

L'école compte : 20 PS bientôt 21, 26 MS, 23 GS, 25 CP, 16 CE1, 25 CE2, 24 CM1 et 20 CM2. Ils sont répartis sur 7 classes puisque l'école a fait l'objet d'une fermeture de classe en juin dernier.

PS MS	20 PS 6 MS	Mme Houdayer-Lebrun complétée par Mme Chartin Secondée par Mme Ciret
MS GS	20 MS 7 GS	Mme Salinas ATSEM, Mme Delat
GS CP	16 GS 8 CP	Mme Deroin-Boucher ATSEM, Mme Passegué
CP CE1	17 CP 7 CE1	Mme Delaunay
CE1 CE2	9 CE1 16 CE2	Mme Durand complétée par Mme Chartin
CE2 CM1	9 CE2 16 CM1	Mme Canault
CM1 CM2	8 CM1 20 CM2	Mme Touchet

Dans les années à venir, les niveaux doubles seront courants, leurs compositions relèvent du conseil des maîtres. La campagne de prévision des effectifs a débuté, les informations communiquées par la Mairie ont permis d'annoncer l'arrivée en septembre 2020 de 18 PS.

A la suite de la fermeture de classe, la salle occupée l'an passé par Mme Touchet est devenue une réserve que l'équipe enseignante partage avec les associations de parents. Une clé particulière a été refaite pour ce local. Ainsi, l'école n'occupe plus aucun local dans les locaux de la Mairie.

Question de parents : Est-ce que la communication de la composition des classes se fera toujours quelques jours avant la rentrée ?

Réponse : En effet, compte tenu de la complexité et de la possibilité des changements durant l'été, l'équipe enseignante opte pour une communication des classes quelques jours avant la rentrée de septembre.

#### **4 Projets menés à l'école, intervenants auprès des élèves**

Le **projet d'école** arrive à son terme, il va falloir à l'équipe enseignante en faire le bilan. L'équipe n'a pas d'information concernant la mise en place d'un autre projet pour l'instant.

Mme Canault évoque le **projet techno** en lien avec le collège : avec une petite déception puisque ce projet n'aura pas la même teneur que l'année dernière. En effet, Mr Rousset, professeur au collège, n'ayant pas de 6<sup>e</sup> cette année, il ne participera pas à ce projet robotique. Néanmoins les élèves de CM travailleront ces compétences.

**Démarche citoyenne** : participation au Téléthon le 6 décembre avec les écoles de Jargeau. C'est un rendez-vous attendu par tous les partenaires autour d'une marche solidaire et d'une chaîne humaine, puis d'un goûter et d'un chocolat chaud. Une urne sera placée dans la cour pour recueillir tous les dons.

**Liaison école-famille** : marché de fêtes de fin d'année le vendredi 13 décembre de 16h30 à 18h30, avec la participation du service jeunesse.

Le point alimentaire (petits gâteaux, chocolat chaud...) se situera à l'entrée de la garderie. Le point « objets de décoration de fin d'année » se situera dans la salle de motricité. Chacun reste libre de donner ce qu'il souhaite. Tous les partenaires autour de cette table sont invités et les bienvenus à ce temps convivial organisé pour terminer la seconde période et l'année ensemble !

**Classe de découverte** : elles sont à l'étude pour le moment. L'ensemble des classes d'élémentaire souhaite effectuer une ou deux nuits en sortie. Mme Delaunay évoque la classe Loire qu'elle souhaiterait reconduire sur deux nuits avec la Maison de Loire, les CP de la classe de Mme Deroin-Boucher y seraient associés. Les projets des autres classes ne comprendraient que les élèves de leur classe. Les projets ainsi que leurs financements sont à l'étude. Il est possible que l'école sollicite les associations de parents pour une participation aux financements. Dans ce projet, l'ensemble des élèves d'élémentaire partiraient. Il faut cependant rappeler que les sorties quelles qu'elles soient ne sont pas obligatoires. Cela fonctionne sur le bénévolat des enseignants. Par conséquent, l'équipe enseignante ne garantit pas des départs chaque année, ni pour toutes les classes. Par exemple, des élèves d'une même cohorte mais sur des classes différentes pourraient être amenés à ne pas vivre une classe de découverte ensemble. Les élèves qui ne vivraient pas de sortie avec nuitée(s), vivraient un autre projet dans leurs classes sans nuitée mais peut-être sur plusieurs jours ou avec un intervenant particulier....

Deux **intervenantes** financées par la Mairie auprès des élèves du CP au CM2 : Mme Mineau en Education musicale et Mme Ouzet-Chateigner en Education Physique et Sportive. La présence de ces deux professionnelles permet d'offrir aux élèves un enseignement enrichi de leur expertise.

Cette année, Mme Mineau crée deux chorales ; une avec les élèves de GS CP CE1 et une autre avec les élèves de CE2 CM1 CM2. Ces chorales se réuniront une fois à chaque période dans la grande salle du périscolaire. Mme Durand offre également aux élèves de cycle 3 intéressés un temps de chant choral sur la pause méridienne le vendredi. Très modestement, les classes de PS et MS se retrouvent elles aussi pour chanter ensemble le lundi en fin de matinée.

Mr Le Maire précise que les professeurs de l'école de musique seraient prêts à faire des interventions pour l'école.

**Démarche écoresponsable, développement durable** : Protection des oiseaux, vie du jardin, tri sélectif. Dans cette optique, il est décidé que l'envoi des invitations et compte-rendu du conseil d'école se fera par voie dématérialisée uniquement. Il restera toujours la possibilité pour les familles de demander un exemplaire papier.

De plus, parce que le site de l'école devient obsolète, et en accord avec Mr. Le Maire le compte-rendu du conseil d'école sera diffusé sur le site internet de la Mairie.

Remarque de parents d'élèves : Il existe un site « Beneylu » qui permet de diffuser devoirs, photos, et autres informations relatives à une classe ou à l'école, agréé par l'éducation nationale et bien protégé. Mme Houdayer-Lebrun indique qu'elle va se renseigner sur les tarifs de cette application.

**Education à l'image** : Un projet « Ciné-maternelle » est actuellement en cours, les enseignantes sont dans l'attente d'une réponse. Néanmoins, les élèves des classes de Mmes Houdayer, Salinas et Deroin-Boucher ont pu assister à la projection de courts métrages autour des « loups tendres et loufoques » au cinéma des Carmes. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour les transports mis à disposition des élèves lors de ces sorties.

**Projet pour les CM2** : Tous les projets qui créent du lien avec le collège sont les bienvenus, un projet sportif est à l'étude.

### **5 Aide apportée aux élèves en difficulté**

En premier lieu, l'aide est apportée dans la classe par l'enseignant qui différencie le travail proposé c'est-à-dire qui l'adapte pour que l'élève progresse à son rythme. L'aide peut être apportée de façon ponctuelle par un autre élève.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) peuvent être le lieu pour travailler une compétence particulière. Les consignes ministérielles sont de mettre l'accent sur la lecture.

Les enseignants ont la possibilité de déposer une fiche de demande d'aide au RASED, Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté. Le RASED qui couvre notre école comprend une psychologue scolaire, Mme Langlet et une Enseignante à dominante pédagogique, Mme Brun. Une prise en charge peut découler des demandes des enseignants. Le nombre de demandes étant très important, le RASED doit prioriser.

Lorsque la difficulté relève d'un handicap avéré ou de la suspicion d'un handicap, les familles sont orientées vers Mme Vaury qui est la référente de l'Education Nationale auprès de la MDPH, Maison Départementale pour les Personnes Handicapées. Un accompagnement particulier peut être sollicité pour favoriser la réussite d'un élève. Ces dossiers sont souvent longs à monter et les démarches engagées ne trouvent pas toujours de résultats favorables. Le maximum est toujours néanmoins mis en place par l'équipe enseignante, dans la limite de ses possibilités, pour le bien des élèves accueillis.

Lorsque la difficulté relève d'un problème de santé, la famille et l'équipe enseignante prend l'attache du service de promotion de la santé en faveur des élèves.

### **6 Activités menées par l'USEP**

Mme Delaunay indique une baisse des effectifs.

Cette année il y a une vingtaine d'enfants licenciés USEP. Les activités sportives varient et ont lieu une fois par mois un mercredi matin au gymnase de Darvoy.

Les élèves participeront également aux « 8 épreuves » et aux « Usépiades ».

## **7 Révision et vote du règlement intérieur de l'école**

Dans l'attente d'un document officiel, un point doit être ajouté au règlement en vigueur concernant l'obligation d'assiduité scolaire à l'école maternelle. « La fréquentation de l'école maternelle est obligatoire. Un aménagement du temps scolaire en PS peut être sollicité par les familles. A la suite d'un échange avec l'enseignant, un écrit signé des parents sollicitant un aménagement est transmis au directeur qui, après y avoir mentionné son avis, le transmet à l'inspecteur de circonscription pour décision. »

Vote pour la mise en place du règlement : « Souhaitez-vous la mise en place du règlement intérieur modifié ce jour ? ». Vote à main levée : oui à l'unanimité.

Ce règlement sera remis à chaque parent de petite section et à chaque parent nouvellement inscrit à l'école.

## **8 Informations sur la sécurité dans l'espace scolaire**

Concernant le remplacement du matériel volé durant une manifestation festive sur le plateau sportif (trottinette, vélo), Mr le Maire indique qu'il validera le bon de commande sur le budget de la mairie.

Concernant la clé des sanitaires qui ouvrait également les salles de classes, elle a été changée.

Concernant le visiophone, il fonctionne correctement et répond aux demandes de l'institution et aux inquiétudes sécuritaires. Il sonne dans le couloir de la classe de Mme Houdayer-Lebrun et en garderie suivant les besoins.

Deux exercices : une alerte le 1 octobre et un exercice PPMS le 5 novembre se sont bien déroulés. Leur tenue est consignée dans le registre des exercices de sécurité.

Un exercice « risque majeur » sera conduit également durant la prochaine période.

Concernant les travaux de voirie, Mr le Maire précise que tout est fait pour ne pas perturber les élèves. Les travaux se feront entrée par entrée. L'entrée côté parking sera toujours fonctionnelle. La venelle sera prochainement coupée pour une durée d'une semaine environ. En conséquence le portail côté nationale sera ouvert pour faciliter l'arrivée des élèves arrivants à vélo. Dès que la date des travaux sur la venelle est connue, Mr le Maire transmettra cette information via le cahier de liaison.

Mme Houdayer-Lebrun rappelle l'existence du registre « santé et sécurité » où toutes personnes fréquentant l'école peut demander à rédiger une fiche si nécessaire ainsi que l'existence du DUERP (Document Unique Evaluation de Risques Professionnels) grâce auquel les enseignants peuvent faire remonter un problème de sécurité les concernant.

## **9 Travaux réalisés, en cours, à venir**

Mr Ther indique que :

- la réfection (peinture des murs) des salles de classe de Mme Houdayer et Mme Salinas a été faite, à la satisfaction des enseignantes ;
- il existe un problème d'infiltration d'eau au dortoir, et que des dalles au plafond et une isolation sont à changer ;
- des prises informatiques ont été installées en maternelle ;
- des « anti-pinces doigts » ont été recommandés.

Mr le Maire ajoute qu'un projet d'installation de WC public près du terrain sportif est à l'étude.

## 10 Associations partenaires de l'école

FCPE : Mme Jubin évoque quelques projets pour amener des fonds tels que le projet Bourse aux jouets, vente de chocolats. Il y aura également deux opérations « petits dèj à domicile », puis le carnaval des enfants le 21 mars.

APEAEL : Une soirée d'Halloween a été organisée, le loto des enfants aura lieu le 1 décembre.

## 11 Bilans financiers

Budget municipal d'investissement : l'enveloppe a été consacrée aux travaux de réfection.

Budget municipal de fonctionnement : l'enveloppe de 10000 euros allouée à l'école pour l'année civile a été dépensée pour l'achat de fourniture.

Coopérative scolaire : Mme Salinas et Mme Durand sont les mandataires pour l'école de Darvoy. Mme Salinas indique un solde positif de 2338,09€ au 1<sup>er</sup> septembre. La fête de l'école a été un succès en juin dernier et a permis de réaliser un bénéfice net de 1585€. La coopérative vient d'encaisser 798€ de cotisation volontaire des familles.

Concernant les photos scolaires, il est rappelé que l'encaissement des chèques ne se fera qu'à réception des photos par les familles.

## 12 Questions diverses

- Y a-t-il une AVS dans l'école ? En effet, un enfant avait une notification pour une AVS, mais cet élève a rejoint un autre circuit scolaire. L'AVS est notifiée généralement pour un élève.

- Comment est communiquée l'absence d'un enseignant ? Les absences des enseignants sont indiquées par des mots dans le cahier de liaison. Les parents d'élèves demandent à ce que l'information soit donnée tôt.

- Concernant le plan Vigipirate quels sont les horaires de fermetures du portail de l'école ? Le portail ferme après les 10 minutes de temps d'accueil. Les parents d'élèves indiquent qu'il leur apparaît très important que les horaires soient respectés par tous dans un souci de sécurité. L'ensemble des partenaires présents adhèrent à cette remarque.

Le 12 novembre 2019 à Darvoy

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature

Houdayer-Lebrun Angèle

ECOLE PRIMAIRE  
27 et 29 Route d'Orléans  
45150 DARVOY  
Tél. 02 38 57 20 76

Le secrétaire de séance,

Nom, prénom, signature

Deroin Stéphanie



Stéphanie Deroin

